

Est-ce le bon le moment pour changer de vie professionnelle ?

PARCOURS Par envie ou par nécessité, l'idée d'une reconversion a pu faire son chemin pendant le confinement. Mais avant de passer à l'acte, il faut faire un check-up réaliste.

PAR LUCILE CHEVALIER

DEPUIS LE DÉBUT du mois d'avril, le téléphone de François Montrelay, conseiller en gestion de carrière, ne cesse de sonner. « Au cours du mois dernier, j'ai reçu autant d'appels que durant les six mois précédant le confinement », confie-t-il. Au bout du fil, il y a ceux qui pensent à changer de métier depuis déjà plusieurs mois et profitent de cette période en télétravail ou au chômage partiel pour passer à l'action. Et il y a les autres : ceux qui n'ont pas du tout envie de reprendre le travail comme avant, mais ne savent pas encore très bien vers quel nouveau métier se réorienter. Enfin, ceux qui travaillent dans un secteur durement impacté par la crise et doivent trouver une planche de salut ailleurs. « Ils sont très minoritaires aujourd'hui, mais ils seront plus nombreux l'an prochain avec les plans de licenciements qui s'annoncent », anticipe François Montrelay.

Dès maintenant, la tentation est grande de faire table rase du passé et de tout recommencer. Attention à ne pas agir sur un coup de tête ! Un changement de vie professionnelle est un projet qui doit se mûrir.

■ Une envie profonde ou passagère ?

Valérie Ficheux, autrice de « Reconversion : osez l'autre moitié du chemin » (Ed. Bookelis) conseille de bien se poser pour analyser la situation. « Sur une feuille, il faut écrire tous les éléments que l'on ne supporte plus dans son travail. Ensuite, on note ce que l'on aimerait changer », explique-t-elle. La relecture de ces listes permet de faire un premier tri. Est-ce l'environnement de travail (les relations avec son manager, le temps de transport) qui provoque de l'insatisfaction ? Ou est-ce le métier en lui-même ? Dans le premier cas, les choses peuvent s'arranger par une discussion avec l'employeur. Dans le second, la reconversion professionnelle peut s'imposer.

■ Comment trouver son nouveau métier ?

« Il faut relever tout ce que l'on aime faire dans sa profession et dans sa vie. Puis, faire



Il faut se poser pour analyser sa situation.



J'aurai le temps de voir comment se passe la reprise dans le secteur, d'en tirer des leçons et d'adapter mon offre

créer quelque chose qui lui ressemble, de plus concret, loin des dossiers remplis de paperasse. Alors, depuis un peu plus d'un an, une idée lui trotte dans la tête. Elle s' imagine ouvrir un salon de thé. « Avec des copines, en janvier, comme par défi, nous nous sommes inscrites en candidates libres à la session de septembre du CAP pâtisserie », confie-t-elle. Mais à l'époque, elle ne se fait pas d'illusions. Son travail étant très prenant, cette bonne résolution de début d'année, elle ne la tiendra pas. C'était sans compter avec le coronavirus.

Début avril, elle se retrouve au chômage partiel avec, pour une fois, du temps pour elle et pour engager son projet. « Je me suis inscrite à la formation professionnelle de pâtisserie à distance de l'Atelier des sens. De la maison, avec un chef en visioconférence, je me prépare à l'examen de septembre. Je m'exerce à faire des pâtes, des entremets, des fraisières. Je vais continuer avec la formation entrepreneur de la restauration pour acquérir des compétences en gestion, management et logistique », relate-t-elle.

En parallèle, elle bosse sur son business plan. A l'automne prochain, elle parlera avec son employeur et cherchera un local pour sa future activité. N'est-ce pas un peu risqué de se lancer en ce moment dans la restauration ? « C'est sûr que ce n'est pas le secteur le plus simple. Mais le coronavirus nous a montré à quel point ces lieux de vie sont importants. Et, je n'ouvrirai pas mon salon de thé avant plusieurs mois. J'aurai le temps de voir comment se passe la reprise dans le secteur, d'en tirer des leçons et d'adapter mon offre », explique-t-elle.

l'inventaire de ses compétences. Avec ces deux nouvelles listes, on a une idée plus précise de l'univers vers lequel on souhaite se réorienter », poursuit Valérie Ficheux. **Garre aux fantasmes !** « Je méfie toujours des personnes qui viennent me voir avec des projets radicaux comme quitter un poste de cadre supérieur dans un grand groupe pour aller ouvrir une laiterie dans les Vosges », s'amuse François Montrelay.

Pour se confronter à la réalité d'un métier, il préconise de rencontrer des personnes l'exerçant afin de découvrir leur quotidien. Afin de valider la viabilité du projet, il conseille aussi d'aller voir les recruteurs pour leur demander ce qui pourrait manquer dans leur CV pour être embauché.

■ Comment décrocher le nouveau job de rêve ?

Guetter les offres d'emploi, y répondre en envoyant CV et mail de motivation au service des ressources humaines est le meilleur moyen pour... ne pas arriver à ses fins, selon

nos experts. En France, les recruteurs sont frileux. Les CV atypiques sont rapidement éliminés. Les candidats retenus sont, bien souvent, ceux qui occupent déjà le même type de poste mais chez un concurrent. « Il faut contacter directement le directeur de l'entreprise ou du service et lui expliquer son projet : Voici ce que j'ai envie de faire et

voilà pourquoi je veux le faire avec vous », recommande François Montrelay.

■ Un autre bon moyen : miser sur l'intérim

« Une mission est moins engageante qu'un CDI. Les recruteurs sont plus ouverts, moins frileux, et prêts à donner leur chance aux personnes en reconversion. Quant

aux candidats, c'est l'occasion pour eux de tester un nouveau métier, d'emmagasiner de l'expérience et de développer leur employabilité », explique Ahmed Otmane, dirigeant de la plate-forme d'intérim Karma.

■ Dernier conseil : soyez patient

Le projet de changer de vie professionnelle n'avance jamais aussi vite qu'on le souhaiterait...

La boîte à outils

Le bilan de compétences, pour cerner ses atouts et ses envies. Il se réalise au sein d'un centre spécialisé, dure en général 24 heures étalées sur trois mois. Lors d'entretiens individuels, un conseiller aide le salarié ou le demandeur d'emploi à prendre du recul sur son parcours et à identifier ses compétences, ses aptitudes et motivations. Il peut être financé avec le compte personnel de formation.

Les fiches métier de l'Apec, de Pôle emploi, ou encore les rubriques « Carrières » des journaux et magazines pour découvrir la réalité des métiers et leurs prérequis.

La validation des acquis de l'expérience pour obtenir un diplôme reconnu par l'Etat sans retourner en formation. Le candidat remplit un dossier assez conséquent et passe devant un jury composé d'enseignants et de professionnels pour démontrer qu'au cours de ses années d'activité, il a acquis un ensemble de connaissances et de compétences qui valent un cursus de formation et sont sanctionnées par un diplôme.

Témoign

« De l'événementiel au CAP pâtisserie »

Anais a 33 ans et 10 années d'expérience dans l'événementiel. Elle organise des festivals de musique. Une décennie c'est un peu long. Elle aimerait travailler pour elle,